PROCÈS-VERBAL

MERCREDI, 30 mai 1951

Le Comité permanent de la Banque et du Commerce se réunit à 4 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Cleaver.

Présents: MM. Adamson, Argue, Ashbourne, Bennett, Blackmore, Cannon, Carroll, Côté (St-Jean-Iberville-Napierville), Crestohl, Fleming, Fraser, Fulford, Gingras, Gour (Russell), Harkness, Helleyer, Helme, Hunter, Laing, Leduc, Macdonnell (Greenwood), Picard, Richard (Gloucester), Richard (Ottawa-Est), Riley, Sinclair et Thatcher.

Aussi présents: MM. Hector B. McKinnon, président de la Commission du tarif; W. J. Callaghan, commissaire du tarif, ministère des Finances; C. M. Isbister, directeur de la Division des relations commerciales internationales au ministère du Commerce; E. A. Richards, économiste principal, ministère de l'Agriculture; J. J. Deutsch, directeur de la Division des relations économiques internationales, ministère des Finances; S. S. Reisman de la Division des relations économiques internationales au ministère des Finances.

Sur la proposition de M. Carroll, il est

Résolu, — Que le Comité fasse imprimer, au jour le jour, en français et en anglais, le nombre d'exemplaires de procès-verbaux et témoignages que son président pourra estimer nécessaire.

Sur la proposition de M. Laing, il est

Ordonné, — Que les documents exposant les résultats des négociations de Torquay soient imprimés en appendice au compte rendu de la réunion du mardi 29 mai 1951 (voir appendice A au compte rendu des délibérations du mardi 29 mai 1951.)

M. Callaghan, appelé, dépose pour distribution des exemplaires d'une pièce indiquant le nombre des articles du tarif et intitulée "Articles du tarif". Sur la proposition du président, il est convenu que cette pièce constituera l'appendice A du compte rendu des délibérations de ce jour.

M. Callaghan dépose aussi, pour distribution, des exemplaires d'une pièce intitulée "Exposé des droits de douane fixés en vertu du tarif de préférence britannique et du tarif de la nation la plus favorisée, en vigueur avant et après les négociations tarifaires de Torquay, ainsi que du total des produits importés de tous les pays au cours de l'année civile 1949 et énumérés à la liste V de l'Accord commercial de Torquay."

Sur la proposition de M. Sinclair, il est

Ordonné, — Que la susdite pièce déposée par M. Callaghan soit imprimée en appendice au compte rendu des délibérations de ce jour (voir appendice B).

M. Callaghan présente un exposé relativement à ces deux pièces, puis on l'interroge à ce sujet.